

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 novembre 2013

CONSOMMATION - (N° 1574)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 26

présenté par

M. Denaja, M. Frédéric Barbier, Mme Valter, Mme Guittet, M. Potier, Mme Massat, M. Gille,  
M. Fekl, Mme Marcel, M. Destans, Mme Got et les membres du groupe socialiste, républicain et  
citoyen

-----

**ARTICLE 65**

À l'alinéa 29, substituer aux mots :

« expose à »

les mots :

« présente ou est susceptible de présenter ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement strictement rédactionnel